

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 92-233 du 24 Août 1992

Portent approbation des Etats financiers de l'exercice clos au 30 Septembre 1991 du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural de l'ATACORA.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU La Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU La Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU La Loi N° 88-005 du 26 Août 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- VU Le Décret N° 91-176 du 29 Juillet 1991 portant composition du Gouvernement ;
- VU Le Décret N° 91-218 du 25 Septembre 1991 fixent la composition des Cabinets du Président de la République et des Ministres ;
- VU Le Décret N° 91-301 du 31 Décembre 1991 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Développement Rural ;
- VU Le Décret N° 92-63 du 10 Mars 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan et de la Restructuration Economique ;
- VU Le Décret N° 91-310 du 31 Décembre 1991 portant approbation des Statuts des Centres d'Action Régionale pour le Développement Rural (CARDER) ;
- SUR Rapport conjoint du Ministre du Développement Rural et du Ministre du Plan et de la Restructuration Economique ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 29 Juillet 1992 ;

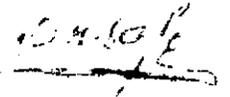
D E C R E T :

Article 1er.- Sont approuvés les Etats Financiers de l'exercice clos au 30 Septembre 1991 du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural du Département de l'ATACORA, telsqu'ils figurent en annexe à ce Décret.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 24 Août 1992

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



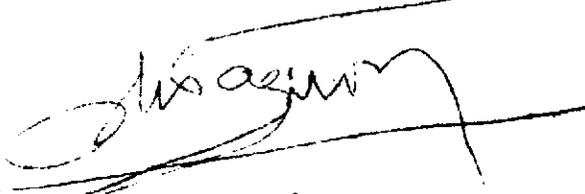
Nicéphore SOGLO

Le Ministre d'Etat, Secrétaire
Général à la Présidence de la
République,



Désiré VIEYRA

Le Ministre du Plan et de la
Restructuration Economique,



Robert TAGNON

Le Ministre du Développement
Rural,



Mama ADAMOÛ-N'DIAYE

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 MESGER 4 NDR-MPRE 8 SGG 4 AUTRES MINISTERES
18 DB-DCF-DSDV-DTCP-DI 5 DPE-DLC-IKSAE 3 IGE-GCONB-DCCT 3 UNB-FASJEP-
ENA 4 JO 1.-